

COUDOULET

PROGRAMME D'ANIMATION

ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 À 5 ANS

Du 29 avril au 1er juillet 2026

Thème : POP ART



MERCREDI 29 AVRIL

- Réalisation d'un tableau « donut's pop art »
- Jeux musicaux
- Lecture de contes
- Parcours vélo
- Jeux de ballons

MERCREDI 6 MAI

- Création d'une fresque « mains à la manière d'Andy Warhol »
- Parcours de motricité
- Jeux de ronde
- Course de relais
- Ludothèque animée



MERCREDI 13 MAI

- Réalisation du personnage Mickey à la manière d'Andy Warhol
- Fresque à la manière de Keith Harring
- Fabrication d'une toupie
- Jeux musicaux
- Jeux de ronde

MERCREDI 20 MAI

- Tableau Pop Art avec le prénom
- Lecture de contes
- Grand jeu
- Création d'un tableau d'ombres d'animaux
- Parcours à vélo



MERCREDI 27 MAI

- Chasse au printemps
- Atelier bracelets
- Kamishibai
- Atelier créatif pour la fête des mères
- Jeux sportifs

MERCREDI 3 JUIN

- Création d'un tableau portrait
- Atelier modelage
- Atelier peinture
- Parcours à vélo
- Jeux musicaux



MERCREDI 10 JUIN

- Atelier dessin 3D
- Jeux de raquette
- Création d'une fresque « chat sur un toit »
- Atelier perles à repasser
- Jeux sportifs



MERCREDI 17 JUIN

- Atelier créatif pour la fête des pères
- Dessin à la craie de trottoir
- Réalisation d'un cerisier en fleurs
- Parcours motricité
- Jeu des couleurs

MERCREDI 24 JUIN

- Note de musique Pop Art
- Création d'une chenille en cure pipe
- Jeux d'eau
- Jeux sportifs
- Jeux musicaux



MERCREDI 1ER JUILLET

Journée festive :

- Jeux d'eau
- Jeux musicaux
- Danses
- Chants

Formules d'accueil et horaires

Le dossier d'inscription est obligatoire et préalable à toute fréquentation du centre.

L'accueil est organisé en deux formules :

- La journée : 7h30-18h30

- La ½ journée : 7h30-12h30 & 13h30-18h30

L'arrivée des enfants est échelonnée entre :

7h30 et 9h30 puis entre 13h30 et 14h30

Le départ des enfant est échelonné entre :

12h00 et 12h30 (pour la formule matin)

puis entre 17h00 et 18h30 (pour les autres formules)

Informations générales :

- Le départ des enfants se fait sous l'autorité d'une tierce personne majeure, munie d'une pièce d'identité.
- Il est déconseillé aux enfants d'amener au centre des objets personnels ou de valeur. La direction déclinera toute responsabilité en cas de casse, de perte ou de vol.
- Pour des raisons d'organisation et d'encadrement, certaines animations proposées sont soumises à une préinscription auprès de la direction pendant le séjour.
- Ce programme est donné à titre indicatif, il est susceptible d'être modifié. La nature des animations ainsi que leur programmation sont définies en fonction du public accueilli et peuvent être modifiées à tout moment par l'organisateur.
- Il est également recommandé de marquer les effets personnels de vos jeunes enfants à leur nom .Merci de prévoir : un gilet ou une veste, une casquette et des chaussures fermées.

Traitement médicaux :

Les parents doivent se rapprocher de l'équipe de direction.